



**PUY-DE-DÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°63-2023-193

PUBLIÉ LE 2 OCTOBRE 2023

# Sommaire

**63\_DSDEN\_Direction des services départementaux de l'éducation nationale  
du Puy-de-Dôme /**

63-2023-09-20-00003 - ARRETE MESURES AJUSTEMENTS CARTE SCOLAIRE  
SEPTEMBRE 2023 (3 pages)

Page 3

63\_DSDEN\_Direction des services  
départementaux de l'éducation nationale du  
Puy-de-Dôme

63-2023-09-20-00003

ARRETE MESURES AJUSTEMENTS CARTE  
SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Puy-de-Dôme

Le Directeur académique des services de l'Education nationale

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat

VU le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique

VU l'article D 211-9 du code de l'éducation

VU la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du premier degré public

VU l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental en date du 6 septembre 2023

VU l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental en date du 15 septembre 2023

VU l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale en date du 18 septembre 2023

ARRÊTÉ

## **Article 1 :**

Les attributions d'emplois d'enseignant dans les écoles du département du Puy-de-Dôme, ci-dessous désignées, prennent effet à compter de la rentrée scolaire 2023.

1) Ecoles maternelles :

<u>Circonscriptions</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Mesures</u>
CLERMONT BILLOM VIC	CLERMONT Albert Bayet	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 4 classes

2) Ecoles élémentaires et primaires :

<u>Circonscriptions</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Mesures</u>
AMBERT	AMBERT Henri Pourrat	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 15 classes, dont 2 dispositifs ULIS
CHAMALIERES	ORCINES	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 10 classes
CLERMONT VILLE	CLERMONT Paul Bert	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 13 classes
COURNON	SAINT AMANT TALLENDE Entre 2 rivières	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 7 classes
RIOM LIMAGNE	MONTPENSIER	- attribution d'un emploi d'enseignant, devient école à 3 classes

3) Décharges de direction :

<u>Circonscriptions</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Mesures</u>
CLERMONT BILLOM VIC	CLERMONT maternelle Albert Bayet	- attribution 0.25
CLERMONT VILLE	CLERMONT élémentaire Pierre et Marie Curie	- attribution 0.17, suite à ouverture d'un dispositif ULIS école en février 2023

## **Article 2 :**

Les retraits d'emplois d'enseignant dans les écoles du département du Puy-de-Dôme, ci-dessous désignées, prennent effet à compter de la rentrée scolaire 2023.

1) Ecoles maternelles :

<u>Circonscriptions</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Mesures</u>
CLERMONT PLAINE	CLERMONT Jean de la Fontaine	- retrait d'un emploi d'enseignant, devient école à 8 classes
COURNON	MIREFLEURS	- retrait d'un emploi d'enseignant, devient école à 3 classes

2) Ecoles élémentaires et primaires :

<u>Circonscriptions</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Mesures</u>
THIERS	CHABRELOCHE Jules Ferry	- retrait d'un emploi d'enseignant, devient école à 5 classes

**Article 3** :

L'emploi suivant, resté vacant après le mouvement, est supprimé à compter de la rentrée scolaire 2023 :

CLERMONT	élémentaire Jean Jaurès	Poste RASED aide à dominante relationnelle (poste G)
----------	-------------------------	--

**Article 4** :

L'emploi de remplacement suivant est modifié à compter de la rentrée scolaire 2023.

<u>Implantation actuelle</u>	<u>Implantation rentrée 2023</u>
ZIL CLERMONT maternelle Jean Jaurès	TRB CLERMONT maternelle Jean Jaurès

**Article 5** :

Création d'un quart de décharge pour le référent direction d'école.

**Article 6** :

Implantation des dispositifs ULIS école créés en février 2023 :

Ecole élémentaire Edouard Herriot à CLERMONT FERRAND, qui devient école à 8 classes.

Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie à CLERMONT FERRAND, qui devient école à 9 classes.

**Article 7** :

Madame la Secrétaire générale de la Direction académique est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Clermont-Ferrand, le 20 septembre 2023

**Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale  
du Puy-de-Dôme**

signé  
**Michel ROUQUETTE**